L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 12 OCTOBRE 1890.

# L'ORDONNANCE.

I

J'aime parler des humbles. La renommée, qui a pourtant cent bouches, n'en met pas une au service des dévouements obscurs, des héroïsmes modestes, des actes sublimes de pauvres gens qui, simplement, noblement se sacrifient sans espoir même d'être vus, sans souci d'une récompense. Il me plait d'être une sorte de sous-Renommée qui supplée aux exigences et aux oublis de la grande, trop occupée à souffler dans ses trompettes pour célébrer les actions tapageuses, et, surtout, pour sonner fanfare au succès.

J'ai connu beaucoup de ces héros ignorés, ayant eu l'honneur d'appartenir longtemps à l'armée.

Ce que l'on rencontre de braves gens, de cœurs chauds, d'âmes élevées, dans cette grande famille pauvre, vous réconcilierait avec l'humanité!

Laissez-moi vous présenter aujourd'hui Jean Schemmel, un brave garçon d'Alsace qui montrait peu de goût pour le "noble jeu des armes", n'était exalté par aucun fanatisme patriotique, et qui, cependant, fit héroïquement le sacrifice de sa vie par simple affection pour son lieutenant.

C'est de mon ami, le colonel André de X ..., que je tiens cette histoire.

II

—J'ai toujours admiré, me disait-il, un jour que nous dissertions sur la bravoure, combien peu de temps il faut à nos jeunes soldats conduits au feu pour la première fois pour se remettre du trouble des premières heures et acquérir le mépris du danger et le dédain de la mort.

Le courage est relativement facile à l'officier; celui-ci est le guide et l'exemple, il a charge d'âmes; quelle que soit, au fond de son être, la lutte entre l'esprit qui dicte le devoir et la matière qui se révolte, son orgueil lui défend d'en laisser rien paraître. Toute faiblesse serait forfaiture devant ces hommes prêts à le suivre partout. Mais eux, ces pauvres petits soldats, ces enfants arrachés d'hier au champ ou à l'atelier, rien ne les incite à être sublimes; peu leur chaut la gloire, et ils savent bien que de ces grands chocs d'armées, ils n'ont à retirer que des horions!

Avec les procédés de la guerre moderne, ils n'ont plus même la colère; on ne s'aborde que rarement, les charges ne sont désormais que d'héroïques folies, on se tue sans se voir.

Donc, plus de rage, plus de folie du sang.

Certes, le premier moment est dur pour eux.

Il est dur pour tout le monde. Je tiens pour hâbleur celui qui affirme que cette émotion lui a toujours été inconnue. Les plus braves ont salué les premiers obus et tressailli au crépitement des balles des premières salves. La bête se trouble et frissonne à ces premiers déchirements d'air, à ces sifflements lugubres; elle se révolte et voudrait se défendre d'entrer dans la tuerie, comme le bœuf recule en flairant le sang fade à la porte de l'Abattoir.

Mais ce n'est qu'un moment. L'officier marche, on le suit. Et, une heure plus tard, le petit soldat qui claquait des dents tout à l'heure va carrément à la besogne et en arrive même à rire de la balle qui siffle à ses oreilles.

Quant à ce que l'on peut attendre de dévouement de ces braves gens, on ne le saura jamais assez, jamais on ne pourra assez le dire...... Ainsi, tenez, j'ai eu une ordonnance.....Pauvre garçon!.... quand j'y pense, les larmes me viennent aux yeux!....Car il est mort, le brave enfant!....

Voici comment :

III.

Deux ans avant la guerre, j'avais pris pour brosseur un petit soldat Alsacien des environs d'Altkirch, tout jeune, imberbe, blond, doux comme une fille.

Il s'appelait Schemmel.

Marié depuis quelques années seulement, je vivais heureux, insouciant, entre ma bonne et charmante femme et mon petit garçon qui poussait dru. Schemmel adorait cet enfant: il négligeait tout pour être avec lui, le porter, le promener, le faire jouer; ce n'était plus un dragon, c'était la bonne d'enfant introuvable qui a pour un baby des sollicitudes de mère. Aussi mon petit Pierre ne pouvait se passer de lui.

Quand la guerre fut déclarée, ce fut, comme vous le pensez, un déchirement pour ma pauvre femme, alors qu'il fallut nous séparer. C'est le diable d'être marié et heureux à son foyer quand se déchaînent ces catastrophes! Enfin, malgré les sanglots et le désespoir de Jeanne, il fallut bien se dire adieu.

Elle avait emmené Schemmel à part, et longuement s'était entretenue avec lui.

Lorsque nous montâmes à cheval et que le dragon prit pour l'embrasser une dernière fois le petit Pierre entre ses bras, il pleurait à verse, l'enfant pleurait également par imitation.

Pour échapper à cette amertume de la séparation qui m'étreignait le cœur, à moi aussi, je piquai un galop vers mon escadron, et enfin nous quittâmes la ville.

Les hasards de la campagne, après nos premiers revers, me ramenèrent à Paris avec mon escadron, juste deux jours avant l'investissement; nous dûmes donc subir le siège, inutiles, encombrants, souffrant le martyre de notre impuissance, ne servant qu'à des manifestations ridicules dans lesquelles on allait recevoir les salves de l'ennemi, sans avoir la moindre chance de sabrer un seul Prussien.

IV.

Un jour qu'une de ces surprenantes manœuvres avait été décidée, nous partîmes à l'aube, par une superbe matinée d'automne. Il avait gelé à blanc pendant la nuit, et il faisait un petit froid sec qui donnait l'onglée. Aux branches dépouillées, les flocons de givre se coloraient en rose sous les rayons du levant.

Nous suivions la lisière d'un bois après lequel s'étendait une grande plaine fermée à l'horizon par un joli village sur le flanc d'un coteau.

Je marchais à hauteur du rang dont mon ordonnance faisait partie.

Schemmel était pâle et semblait grelotter; il avait passé les rênes dans le bras et tenait ses mains dans ses poches, abandonnant son cheval.

—Qu'as-tu, Schemmel? lui dis-je, es-tu malade?....

—Non, mon lieutenant, me répondit-il, seulement, il ne fait pas chaud ce matin!

C'était la première fois que mes hommes allaient au feu.

—Il paraît, me dit un instant après le dragon, qu'on va travailler aujourd'hui!....

En disant cela, il essayait de sourire et faisait une grimace qui découvrait ses dents; ses dents claquaient.

—Mais oui, il faut l'espérer, lui répondis-je; et l'on compte sur nous pour de la bonne besogne....Tu n'as pas peur, n'est-ce pas?....

—Moi, mon lieutenant?... Je ne sais pas, je n'ai jamais vu ça; mais je ferai comme les autres!......Où vous irez, j'irai!....

Je lui passai ma gourde, il avala une gorgée de rhum, se secoua, se battit les bras pour se réchauffer, et, ramassant ses rênes, releva son cheval qui semblait dormir en marchant.

A l'entrée du bois, nous tournâmes à gauche et nous nous formâmes en bataille dans la plaine.

En ce moment, on entendit une vive fusillade au-delà du village.

La combinaison était magnifiquement ourdie.

L'infanterie attaquait le village sur les derrières, s'en emparait, rejetait dans la plaine l'ennemi qui l'occupait, et celui-ci, fuyant en désordre, tombait sur nos escadrons qui le chargeaient et n'en faisaient qu'une bouchée.

Mais.... Mais il y avait une inconnue à ce problème, et il fallait la dégager. C'était la prise du village. Or, nous ne voyions apparaître aucun ennemi rejeté de notre côté.

Après une heure de canonnade et de mousqueterie, le feu s'éteignit.

—Voilà le moment, pensa-t-on sans doute: le village est enlevé, les Allemands vont nous arriver!....

—Sabre à la main!....

C'est un moment impressionnable que celui où mille lames s'élancent du fourreau, mille éclairs d'acier fouettant l'air et traçant leur sillon fulgurant.

C'est l'avant-propos du combat, la préface des luttes sanglantes.

Je regardai Schemmel. Il était pâle. Evidemment, le pauvre diable était frappé de terreur.

Nous avançâmes alors sur une ligne de bataille pour diminuer l'espace qui nous séparait de cet ennemi attendu. Rien n'apparaissait. Le silence était complet.

V

Quand nous arrivâmes à quatre ou cinq cents mètres du village, une formidable bordée nous arrêta court.

Une batterie, sur la crête du plateau, s'était démasquée et crachait sur nous des obus et schrappnell; des murs crénelés du cimetière et des jardins, de toutes les fenêtres, partait une fusillade enragée; hommes et chevaux jonchaient le terrain.

Vous pensez quel désarroi! On n'avait qu'à battre en retraite. Mais ce n'était pas facile. Une seule allée de bois, en arrière de la droite de la ligne, nous donnait passage. Tout le reste de la forêt était bordé d'un fossé profond, de broussailles et de taillis impénétrables.

Il fallut donc que, en colonne par quatre, toute la division allât chercher l'issue.

J'étais à l'extrême-gauche, donc le dernier à passer. Je vous laisse à deviner si le feu nous atteignait! Enfin, ce fut au tour de mon peloton.

Naturellement, je me tenais à la sortie de l'allée, faisant défiler mes hommes devant moi; de même, le capitaine d'un navire qui sombre ne doit quitter le bord que le dernier.

Je n'étais pourtant pas le dernier: derrière moi, au plus près de l'ennemi, par conséquent, se tenait Schemmel immobile, calme, attendant que j'entrasse sous bois pour me suivre.

—Que fais-tu là? lui demandai-je en colère?

—Je suis avec vous, mon lieutenant, je ne dois pas vous quitter!....

Une balle atteignit alors au dernier rang mon maréchal-des-logis qui tomba juste au moment où nous allions nous engager sous les arbres, lui, Schemmel et moi.

Il n'était que blessé, mais la jambe était brisée, et il essayait en vain de se traîner dans le bois.

Je revins sur mes pas et remis pied à terre pour l'emporter.

Cette fois encore, Schemmel, à cheval, avait repris la place derrière moi.

—Veux-tu bien filer à ton rang, toi! m'écriai-je, furieux de son obstination, tremblant qu'il ne lui arrivât malheur.

—Non, mon lieutenant, fit-il avec placidité.

Hélas! mes craintes n'étaient pas vaines: à peine avait-il dit cela qu'une balle lui traversait le cou.

Nous le transportâmes au camp, encore vivant. Il souffrait horriblement. Le docteur le déclara perdu. Pauvre enfant sublime! il avait voulu me couvrir de son corps; il l'avait promis à ma femme.

—Voyez-vous, mon lieutenant, trouva-t-il la force de me dire, s'il vous était arrivé malheur, je n'aurais plus osé me représenter devant Madame!....

Et comme je pleurais:

—Pas de mal, mon lieutenant, dit-il encore; moi, du moins, je n'ai pas de petit Pierre!....

Et le brave garçon mourut.

ALPHONSE DE LAUNAY.

---

Au café, on cause duel:

—En somme, le duel ne prouve rien.

—C'est la vérité pure.

—Eh bien! si nous prenions, nous qui sommes du boulevard, l'initiative de le supprimer.

Tous, en chœur.—Supprimer le duel, mais alors il n'y aurait plus de témoins!

—!!!

---

BAROUCHES, BUGGIES, DILIGENCES, "TALLY-HO", ETC., DE LOUAGE, A COVINGTON, LOUISIANE. — Le *Farmer* nous annonce que MM. Roubion & Giesen—deux des jeunes gens les plus actifs et les plus entreprenants de la paroisse St-Tammany — ont fait construire, à Covington, de grandes écuries, où ils tiennent, constamment, à la disposition des promeneurs et des excursionistes; des personnes qui ont l'habitude de passer l'époque des chaleurs dans la florissante petite ville, et de celles, fort nombreuses, qui ont l'intention d'y demeurer, cet été—des barouches et des buggies achetés dans l'un des établissements les plus connus de la Nouvelle-Orléans; des diligences, des "Tally-Ho"; en un mot, tous les véhicules nécessaires à la campagne.

MM. Roubion & Giesen se chargent de transporter, à Abita, Mulberry Grove, Mandeville, Lewisburg, Madisonville, ainsi que dans toutes les parties de la paroisse, et à Franklinton, paroisse Washington, les commerçants et les "drummers" que les intérêts de leurs maisons y appelleront.

Il y a, dans les écuries, des places réservées aux chevaux que les propriétaires, qui habitent ou habiteront Covington, désirent s'éviter le tracas—souvent la coûteuse difficulté—de garder chez eux. D'autres "stalls" sont destinés à recevoir les chevaux des voyageurs qui ne s'arrêtent que peu d'heures ou peu de jours à Covington.

Le succès que MM. Roubion & Giesen ont obtenu, est un sûr garant de celui, encore plus décisif, qui attend leur nouvelle entreprise. Les deux jeunes gens n'ont rien négligé pour se faire une belle clientèle; ils ne reculeront devant aucun effort pour la conserver et l'augmenter. Notre confrère de Covington leur adresse un très vif encouragement, parce qu'ils le méritent sous tous les rapports.

# Une histoire louche.

Oh oui, louche! Tellement qu'un colonel, un capitaine, un adjudant et cent vingt hommes ont failli en devenir fous, qu'un médecin major y a perdu son latin, une commission de réforme son dérangement, et que personne n'en aurait su le fin mot, si je n'étais pas là pour le dire.

Imaginez-vous deux frères jumeaux, se ressemblant comme en pareil cas, sauf que l'un d'eux est affligé d'un œil un peu de travers. Petit défaut, d'ailleurs pas très accentué, et auquel personne ne fait attention, dans le village, pas plus la famille que les voisins, et lui-même.

Jacques est leur nom à tous deux, comme il arrive souvent à la campagne, mais on les distingue en appelant Jacquot le plus jeune selon la loi. Celui-là est un débrouillard fini; son frère Jacques est la douceur même. Tous deux aident leur père à conduire le moulin de Nogent et s'étant partagé le travail selon leurs aptitudes, leurs affaires marchent à merveille.

Mais survient l'âge de la conscription. Les deux frères étaient appelés à faire partie du même appel. Jacques le pacifique exempte Jacquot le batailleur. La nature, complique des règlements, a de ces inconséquences!

Gros chagrin et grandes inquiétudes au moulin. Jacques, avec son caractère, pourra-t-il s'habituer au dur travail de sa vie nouvelle, aux brimades de ses camarades, aux sévérités de ses chefs? Les débuts sont pénibles pour celui qui n'a pas la vocation militaire ou l'énergie nécessaire pour y suppléer.

Hélas, ces craintes n'étaient que trop justifiées. Lorsque Jacques, au mois de janvier, vient passer vingt-quatre heures au pays, il ne cesse de se plaindre, et d'envier son frère jumeau resté tranquillement au village.

—Si j'étais à ta place, dit celui-ci, je saurais bien me tirer d'affaire et me trouver heureux. Les camarades? on leur répond à coups de poing; les chefs? on se fait bien venir d'eux en se montrant crâne sous l'uniforme, ils aiment ça!

Jacques répond d'un ton pleurard:

—C'est facile à dire; je voudrais bien t'y voir! Pour moi je ne m'y habituerai jamais, j'y laisserai mes os, pour sûr!

—Tiens, tu me fais pitié! reste au moulin et donne-moi ton uniforme; personne ne s'apercevra de la substitution. Je veux tâter, moi aussi, du métier militaire. Si je ne m'y plais pas, nous changerons de nouveau.

Voilà comment le lendemain matin, Jacquot, ayant non sans peine trouvé sa chambre et son lit, se réveillait à Rouen au milieu de ses nouveaux camarades.

—Tiens! un bleu qui louche, dit l'un d'eux.

Les deux frères n'avaient pas songé à cela.

—C'est vrai, s'écrient les autres. Qu'est-ce que tu as dans l'œil?

—Moi? rien, balbutie Jacquot.

—Mais si!.... Venez donc voir, vous autres. Ah! ah! il a un œil qui dit zut au capitaine et l'autre aux serre-file.

Et tous d'accourir, faisant les plaisanteries les plus saugrenues; mais comme la patience du jeune meunier a des bornes, il tombe à bras raccourcis sur les mauvais plaisants, qui ripostent. Bataille générale.

L'adjudant accourt au bruit, arrache Jacquot des mains de ses camarades, qui voulaient lui faire un vilain parti, et, devant son attitude peu militaire, le gratifie de quatre jours de salle de police.

On part à l'exercice. Le nouveau venu manœuvre nécessairement en dépit du sens commun; le capitaine crie:

—No 3, quatre jours de salle de police pour vous apprendre à tenir votre fusil comme une guitare.

A la pose, il le fait appeler.

—Comment! mon garçon, vous ne savez même pas tenir votre arme après deux mois de présence au corps? Vous vous appelez?

—Jacques Béchu.

—Ah! c'est vous Béchu? Vous ne faites pas mon compliment! Vous, si calme, si doux d'ordinaire, vous ameutez toute la chambrée et vous perdez toute dignité au point de frapper sur vos camarades! Vous étiez ivre?

—Non, mon capitaine.

—Je vous dis que si, moi; ce serait inexplicable autrement. Et ne louchez donc pas comme ça!.... Vous entendez ne louchez pas comme ça!....

—Mais, mon capitaine....

—Vous voulez vous moquer de moi, mon gaillard? Vous aurez huit jours de salle de police au lieu de quatre, pour vous montrer que je n'aime pas les fumistes. Rompez!

A son tour, le colonel s'inquiète, au rapport, de ces douze jours de punition portés pour des motifs aussi graves. Lorsque le serpent-major rentre dans la chambre, il appelle:

—Béchu!

—C'est moi.

—Punition de l'adjudant portée à huit jours, punition du capitaine portée à quinze jours. Vous allez bien, vous! Le colonel vous demande, mettez-vous vite en tenue.

Brave homme au fond, le colonel! Il veut admonester en père de famille ce conscrit qui frappe ses camarades et se moque de son chef.

—C'est vous Béchu? Prenez une attitude militaire.... Bien!.... Vous vous mettez dans de jolis états, quand vous allez en permission! Inutile de dire que vous n'en aurez plus tant que vous n'aurez pas fait oublier votre conduite d'hier. Et ne louchez pas, hein? Je ne veux pas qu'on se fiche de moi!

—Mon colonel....

—Je vous dis de ne pas loucher, sacrebleu! Qu'est-ce qui m'a flanqué un cosaque comme ça? Vous avez un œil de travers, à présent! Que diable! Vous déshonorez le régiment, mon garçon!

—Je ne peux pas faire autrement, mon colonel.

—Vous ne louchiez pas avant-hier, il n'y a pas de raison pour que vous louchiez aujourd'hui. Vous cherchez à vous faire réformer, mais j'arrive d'Afrique, moi, et on ne m'en fait pas accroire d'aussi fortes. Rompez! Vous resterez à la salle de police jusqu'à ce que vous ne louchiez plus.

Pourtant, dans cette lutte entre la nature et l'autorité militaire, celle-ci eut le dessous. Un mois après, Jacquot louchait encore. D'autre part, comme il continuait à se montrer le soldat le plus incompréhensiblement maladroit qu'on pût trouver, les punitions sur lui tombaient comme grêle.

Il fallait prendre un parti. Le colonel fit appel au corps médical du régiment.

—Mon cher major, dit-il, voyez donc le nommé Béchu, de la 3e du 4. Je crois bien que c'est un farceur qui nous fourre dedans, avec un strabisme simulé; en tous cas, il faut que ça change ou qu'il s'en aille, c'est un scandale!

Le médecin-major du 1ème de ligne, connaissait son affaire. On ne lui aurait pas fait prendre du sirop de gomme pour de l'absinthe! Il toisa Béchu des pieds à la tête, remarqua très bien son œil fin sous une apparente apathie, et sentit vaguement dans ce cas quelque supercherie.

—Hum! voyons, depuis quand louchez-vous comme ça?

—Depuis ma permission du jour de l'an, gémit Jacquot.

—Mais, enfin, pendant cette permission, qu'avez-vous eu? Un accident? Une peur? une émotion?

—Je ne sais pas. Je m'en suis aperçu le lendemain, en me réveillant.

—On ne louche pas ainsi, à votre âge, sans raison. La vraie raison, moi, je vais vous la dire: Vous voulez que je vous renvoie chez vous, eh bien, vous allez commencer par faire quinze jours de salle de police; ça vous servira.

Quinze jours encore! la mesure était bonne, et Jacques était en retard! Il avait en ce moment quatre-vingt-quinze nuits à passer sur le bois sec du cachot!

Néanmoins, à peine était-il sorti de la visite, que le major écrivait:

Mon général,

Un homme du régiment a été atteint, au retour d'une permission de 24 heures, d'un strabisme très singulier, affectant tous les caractères d'une infirmité de naissance. Cet homme persistant à loucher, malgré toutes les punitions, j'ai l'honneur de vous demander la convocation extraordinaire de la commission de réforme, pour étudier ce cas unique dans les annales militaires.

Le surlendemain, Béchu recevait une lettre du pays. Son oncle était mort et on lui demandait de venir à l'enterrement. C'était une occasion inespérée de rompre avec les douceurs de la salle de police. Jacquot en parla au capitaine, qui intercéda auprès du colonel.

—Allez chez vous, dit celui-ci, vous reviendrez ensuite reprendre vos punitions, satané cosaque! Et ne louchez donc pas comme comme ça, ajouta-t-il exaspéré, vous allez compromettre votre uniforme!

Jacquot retourna donc au moulin de Nogent, où Jacques menait une existence exempte de tribulations. Aussitôt que le soldat fut entré, il défit son sabre, ôta sa capote, son képi, et déposant le tout sur les bras de son frère abasourdi:

—Tiens, dit-il, j'en ai assez; reprends ton fourniment et rends-moi ma blouse.

—Mais c'est toi-même qui a voulu....

—Eh bien je ne veux plus! Je croyais que le métier me plairait, il ne me plaît pas, voilà tout. Tu sais nos conventions? C'est à toi de partir.

Jacques reprit tristement le chemin de la caserne.

Mais voilà qu'à son arrivée le caporal de garde le hèle au passage.

—Eh! Béchu!

—Que me voulez-vous?

—Je crois ma parole, que vous allez coucher dans votre lit! La salle de police vous attend.

—La salle de police?

—Mais oui. Votre permission vous a déjà fait oublier les quatre-vingt-douze jours de cachot qui vous restent à faire?

—Ah! ce brigand de Jacquot, il ne s'était pas vanté de cela!

Mais ce fut bien pis encore quand, extrait de la salle de police dès le matin, Jacques Béchu fut mis en présence de la commission de réforme et du médecin major.

—Comment, gredin, vous ne louchez plus! cria celui-ci, hors de lui; comment! vous me faites écrire au général et convoquer la commision pour rien! Vous ne nierez plus la supercherie, cette fois? Vous aurez quinze jours de prison pour commencer!

Le colonel a porté à 30 jours, le général à 60. Cette punition, dit l'ordre, ne se confondra pas avec les 90 jours de punition déjà encourus par ce mauvais sujet que ses chefs devront surveiller de près à l'avenir.

Et pendant ce temps-là, Jacquot, les mains dans ses poches, tranquille comme Baptiste, surveille ses meules avec toutes les apparences d'une conscience pure....

GASTON CERFBERR.

---

Saint-Crétin lit, dans son journal:

—Hier le sieur X, banquier très riche, s'est brûlé la cervelle dans le bain.

—Pardieu, s'exclame Saint-Crétin, comme il devait être chaud, ce bain!

---

## Athénée Louisianais.

## Concours littéraire de 1890.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1890.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes:

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 16 juin 1890 au 31 janvier 1891.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

# BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 11 octobre 1890.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

| | | |
|---|---|---|
| Jusqu'ici cette semaine | $1,862,093 00 | $800,418 00 |
| Même temps la semaine dernière | 1,497,621 00 | 165,960 00 |

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONTANT. — Souveraine Victoria, $4 83@4 90; 20-marcs, $4 65@4 75; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; doublons mexicains, $15 40@15 50; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20-pesos, mexicains, $19 40@19 60; or mutilé américain, 80@90; or léger américain, 97@99c; dollars mexicains, 85@86; sols péruviens, 77@79; pesos chiliens, 77@79; argent mutilé américain, 98c.@$1 00 par oz; 5-francs, 85@95c.; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 83@4 90; billets de la Banque de France, 19@19½; reichsmarks, billets, 23@24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue en bonne demande et ferme.

| | |
|---|---|
| Papier exceptionnel | 8 |
| do A1 | 8 |
| Prêts sur garanties collatérales | 8 |
| Time do do | 8 |
| Papier hypothécaire | 8 |

New-York — Taux de l'argent à 2½ et 3 pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 5 0/0; consols 95 3/16 à 95 7/16; argent en lingots 50; U. S. 4's 126.

Paris—Rentes 94.67½.

CHANGE.

REICHSMARKS—95⅞

Le STERLING est irrégulier.

| | |
|---|---|
| Commercial (60 jours) | 478 @478½ |
| Traites de banques (60 jours) | 482 |

Les FRANCS sont irréguliers.

| | |
|---|---|
| Francs de commerce (60 jours) | 5.27½ |
| Traites de banques (60 jours) | 5.22½ |

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.

Traites de commerce $2 50 à 3 00 d'escompte.

Traites de banques pair d'escompte.

Les banques tirent des chèques pair de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

| | |
|---|---|
| $6,000 Bons à prime | 152½ |
| 10 actions CC Slaughterhouse Co | 56½ |
| 20 actions CC Slaughterhouse Co | 56⅞ |
| Entre les appels de 11 A. M. et de 1 P. M. | |
| 15 actions du City RR Co | 117½ |

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

| | Valeur au pair | Offre | Demande |
|---|---|---|---|
| **Banques.** | | | |
| American National | 100 | | 112 |
| Bank of Commerce | 10 | 14¼ | 15 |
| Canal & Banking Co | 100 | | |
| Citizens' | 100 | 35¼ | |
| Germania National | 100 | | |
| Germania Savings | 100 | 235 | |
| Hibernia National | 100 | | |
| Louisiana National | 100 | 196 | |
| Metropolitan | 100 | 157 | |
| Mutual National | 100 | 133 | 142 |
| N. O. National | 100 | 700 | |
| People's | 50 | | |
| State National | 100 | 151 | |
| Union National | 100 | | 145 |
| Traders' | | 9 | 9½ |
| Southern National | 100 | 106½ | |
| Whitney National | 100 | | |
| **Compagnies d'assurances.** | | | |
| Crescent Ins | 100 | 72 | |
| Firemen's | 50 | | |
| Germania Ins. Co | 100 | 117 | |
| Hibernia Ins | 100 | 40 | 50 |
| Home Ins | 100 | | |
| Lafayette | 50 | 75 | |
| Merchants Mutual | 100 | 55 | |
| Mechanics' and Traders | 100 | 133½ | |
| New Orleans Ins. Ass | 50 | 31½ | 33 |
| New Orleans Ins. Co | 50 | 35¼ | |
| Sun Mutual Ins | 100 | 133 | |
| Southern Ins. Co | 100 | 102 | |
| Teutonia | 100 | | |
| **Chemins de fer urbains.** | | | |
| Carrollton | 100 | 116 | |
| Crescent City | 100 | 94½ | 95½ |
| Canal and Claiborne | 40 | | |
| New Orleans City | 100 | 117¼ | 119 |
| Orleans | 50 | 64½ | |
| St-Charles Street | 50 | 58½ | |
| **Actions diverses.** | | | |
| C. C. Slaughterhouse | 50 | 56½ | 56⅞ |
| Imp. Bonded Warehouse | 100 | | |
| Jefferson City Gas Light Co | 100 | 97½ | |
| Consumers' Ice Co | 100 | | 140 |
| Louisiana Ice Man. Co | 50 | 3 | 5 |
| Louisiana State Lottery Co | 100 | | |
| Metairie Cem'y Ass | 100 | | |
| N. O. Gas Light Co | 100 | 98½ | 100 |
| N. O. Waterworks Co | 100 | 85½ | 90 |
| N. O. Cold Storage Co | 100 | | |
| Sugar Shed Co | 60 | | |
| Louisiana Electric Light Co | 100 | | |
| Standard Guano & Chem. Co | 100 | | |
| Standard Firebox Rn. Co | 10 | 14½ | 24 |
| N. O. Brewing Ass | 100 | 106½ | 107½ |
| Graham P. S. Co | 10 | | |
| Rosetta Gravel | 100 | | |
| Jockey Club | 100 | | |
| Comb. T. Stand | | | |
| Varie. Theatre | | | |
| **Bons d'Etat.** | | | |
| Louisiana 4's | | 99¾ | 99½ |
| Louisiana 3's | | | |
| **Bons de ville.** | | | |
| Premiums | | 152¼ | 152⅞ |
| Premium drawn number | | | 210 |
| Privilege on Premiums | | | |
| Consolidated 6's | | 103½ | |
| Consolidated 6's, Crescent | | 103½ | |
| Extended 6's, Consol | | 105 | |
| Extended 6's, Consol. Crescent | | 105⅞ | 106¼ |
| Extended 6's | | 105 | |
| Extended 6's, R. R. | | | |
| Extended 6's, Waterworks | | | |
| Extended 6's, Park | | | |
| City 6 per cent certificates | | 101¼ | 102½ |
| Consolidated coupons | | 101¼ | |
| City 5's | | 101½ | 102 |
| City 7's, old | | 104 | 107 |
| City 7's, new | | | |
| City 7's, gold | | | |
| **Bons divers.** | | | |
| United States 4's | | 121⅛ | |
| Canal and Claib. St. R. R. mort. | | | |
| Jackson R. R. 2d mort. coup | | | |
| Jackson R. R. 2d mort. deb | | | |
| Cotton Exchange Stock | | 260 | 270 |
| Produce Exchange Stock | | | |
| Mech., Dealers and Lumb. Ex | | 48 | |
| Sugar Exchange | | 103 | |
| Morgan's L. and T. R. R. 7's | | 124 | |
| Morgan's L. and T. R. R. 6's | | 118 | |
| N. O. Brewing Association bonds | | 107½ | 108 |
| New Orleans Gas bonds | | | |
| Tex. & Pacific RR. 1st gold mort. | | 90 | |
| Tex. & Pacific RR. 2d gold mort. | | 35 | |
| St Charles Hotel Co. mort. | | | |
| Crescent City RR. 1st (1897) | | 108 | 110 |
| Crescent City RR. new | | | 107 |
| N. O. City Railroad Co. mort. | | 126 | 129 |
| Carrollton RR. Co. mort (1902) | | 107 | |
| St Charles St. Railroad Co. mort. | | | |
| N. O. Waterworks Co. 1st mort. | | | |
| Louisiana Ice Man. Co. 1st mort. | | 90 | |
| Louisiana Ice Man. Co. 2d mort. | | 74 | |
| Louisiana Ice Man. Co. 3d mort. | | | |
| La. Elect. Light Co. 1st mort | | | |
| La. Elect. Light Co. 2d mort | | | |
| Elyton Land Company bonds | | 91 | 101 |
| Levee S. Cotton Press mort. | | | |
| Cotton Exchange 1st mort. | | | |
| **Certificats et Warrants.** | | | |
| State Warrants, ordinary 1884 | | 50 | |
| State Warrants, ordinary 1885 | | 40 | |
| State Warrants, ordinary 1886 | | | |
| State Warrants, ordinary 1887 | | | |
| State Warrants, ordinary 1888 | | 54½ | |
| Police certificates | | 35 | |
| School certificates | | | 40 |
| City scrip, old | | | |
| City scrip, new | | 66 | |
| Jan. int. cert. on State consols | | | 80 |
| Certificats émis en vertu de l'acte 38 de 1880 | | | |
| Unpaid State coupons No 12 | | 12 | |
| Unpaid State coup. prior to No 12 | | 20 | |
| State school warrants | | | |

# BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,750 balles, comprenant 1,400 à arriver.

Le marché est calme et stable.

Les cotons tachés sont de — à —c. plus bas que les cotons blancs.

| | Aujourd'hui | Hier |
|---|---|---|
| Low Ordinary | 8¼ nom | 8¼ nom |
| Ordinary | 8¾ | 8¾ |
| Good Ordinary | 9¼ | 9¼ |
| Low Middling | 9¾ | 9¾ |
| Middling | 10 | 10 |
| Good Middling | 10¼ | 10¼ |
| Middling Fair | 10⅝ nom | 10⅝ nom |
| Fair | 11⅛ | 11⅛ |

FUTURS

Stables.

Janvier 9.83 à 9.84; février 9.91 à 9.92; mars 9.97 à 10.00; [illegible] novembre 9.73 à 9.74; décembre 9.75 à 9.77.

Les ventes comprennent 11,300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston à 10; à Mobile 9⅞; à Savannah à 9 11/16; à Charleston à 9¾; à Wilmington à 9¾; à Norfolk à 10; à Baltimore 10¼; à Boston 10⅜; à Philadelphie 10¾; à Memphis 10; à Augusta 9 15/16.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Facile.

Nouveau coton offert à 1/16 plus bas.

Coton: Middling Gulf 10 9/16.

FUTURS.

Stables.

Janvier 10,23 à ——; février 10,26 à 10,29; mars 10,34 à 10,35; avril 10,41 à 10,42; mai 10,48 à 10,49; juin 10,56 à 10,57; juillet 10,62 à 10,64; août —— à ——; septembre —— à ——; octobre 10,12 à 10,14; novembre 10,12 à 10,13; décembre 10,16 à 10,17.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 236,566 balles, même temps l'année dernière, 242,736 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 1,171,987 balles; même temps l'année dernière, 963,205 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 146,967 balles; même temps l'année dernière, 132,096 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 631,572 balles; même temps l'année dernière, 621,411 balles.

STOCKS.—A la Nouvelle-Orléans, 93,209 balles; même temps l'année dernière, 151,203 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 429,967 balles; même temps, l'année dernière, 373,445 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Stable.

Coton—5⅝ pour le Middling Américain.

FUTURS.

Stables.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme et stable.

Coton—75¼fr. pour le Bon Ordinaire (sur place), 74½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 73½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar and Rice Exchange.

Ventes 5 boucauts de sucre, 1,621 barils de sucre et 745 barils de mélasse.

Recettes 5 boucauts de sucre, 1,449 barils de sucre et 1,664 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Nominal.

| | |
|---|---|
| Choice | Nominal |
| Strictly prime | Nominal |
| Prime | —@— |
| Fully Fair | —@— |
| Good fair | —@— |
| Fair | —@— |
| Good common | —@— |
| Common | —@— |
| Inferior | —@— |

CENTRIFUGAL—Ferme.

| | |
|---|---|
| Plantation granulated | —@— |
| Off granulated | 5 7/16@— |
| Choice white | —@5 15/16 |
| Off whites | 5¾@5⅞ |
| Gray off white | —@5½ |
| Choice yellow | 5¼@5 11/16 |
| Prime yellow, new | 5 7/16@5 9/16 |
| Off yellow | 5⅛@5 5/16 |
| Seconds | —@— |

MELASSE—Open kettle—Fort.

| | |
|---|---|
| Fancy | —@— |
| Choice | —@— |
| Strictly prime | 45@— |
| Good prime | —@— |
| Prime | 45@— |
| Good fair | —@— |
| Fair | 30@— |
| Good common | —@— |
| Common | —@— |
| Inferior | —@— |

CENTRIFUGAL—Fair.

| | |
|---|---|
| Fancy | —@— |
| Choice | —@— |
| Strictly prime | —@— |
| Good prime | —@— |
| Prime | —@32 |
| Good fair | —@— |
| Fair | 22@— |
| Good common | —@— |
| Common | —@— |
| Inferior | 25@27 |

SIROP—36

RIZ.

Ventes—Sacs riz brut 1,974; barils riz écalé nouveau 436.

Recettes—Sacs riz brut 3,356; barils riz écalé [illegible]

RIZ ECALE—Stable

| | |
|---|---|
| Head | 5 @5⅜ |
| Prime | 5 @— |
| Good | 4½@4⅞ |
| Fair | 4½@4¼ |
| Ordinary | 4¼@4½ |
| Common | [illegible] |
| No 2 | [illegible] |

RIZ BRUT—Ferme.

Cours du riz brut: $3 00 à 4 40.

RIZ POLI—$12 00 à 16 00.

SON—$—— à 9 00.

FARINES. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Patents $5 30 à 5 50; extra fancy $5 05 à 5 10; fancy $4 75 à 4 80; choix $4 00 à 4 10 le baril.

FARINE DE MAIS—$2 70 à ——.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 65 à 5 75 le baril; extra fancy $5 25 à 5 35; fancy $4 87½ à 5 00; Minnesota flour, bakers $5 00 à 5 25; Straights $5 75 à ——; patents $6 12½ à 6 25.

FARINE DE MAIS—$—— à 2 75.

[illegible]

HOMINY—$3 50 à —— le baril.

FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.

OAT MEAL—$6 25 à 6 50 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

MAIS — On cote 63 à 63 pour le blanc, — à 63 pour le mêlé et — à 64 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 47; No 1 — à 48.

SON—92½c. à ——.

FOIN—Prime $14 00 à 15 50; Choice $16 00 à 17 00; fancy $17 50 à 18 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 3 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$11 50 à 11⅞.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 6⅛ à 5⅞; short rib sides 6 à 6⅛; long clear sides 6 à 6⅛; short clear sides 6 à 6⅛.

BACON—Epaules 6⅛ à 6⅛; short rib sides 6⅛ à 6⅜, long clear sides 6⅛ à 6⅜; short clear sides 6⅞ à 6⅞.

GRAISSE—En tierçons, refined, 5⅝ à ——; prime steam 6⅛ à 6⅛.

JAMBON—$11⅛ à 12.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jossure—Pork, bbls—Prime mess $11 37½ à 11 50; pig $11 37½ à 11 50; extra prime and rump $11 00 à 11 25.

Sugar cured Meats, la livre—Shoulders 7¼ à 7½c.; Boston-cut shoulders 7½ à 8c.; picnic hams 7½ à 7⅞c.; breakfast bacon 8¼ à 9c., hams 11¼ à 12¼c.

Bœuf, bbls—Extra plate $9 00 à 9 25; plate $—— à 8 50; extra mess $—— à 8 50; mess $——; demi baril—extra plate $5 00 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $5 75 à 6 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE — Prime 22; good 21½; fair 21¼; ordinary 20; common 18½c. la livre.

THE—Extra Formose 85c. à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c.; fair to medium 20 à 35; imperial extra choice 80c. à $1 00; fine to choice 30 à 60c.; hyson and young hyson 35 à 88; gunpowder fair to finest 30c. à $1 20.

BEURRE—Western Creamery — Extra 26 à 27; extra firsts 23 à 24c.; firsts 18 à —c.; Western Dairy—Extra 14 à 15; extra firsts 12 à 13; firsts 10 à 11. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York cream — à 12; Western Cheddars full cream à 10½; twins, full cream, 11; flats, full cream, 11 à 11½; Young America's, full cream, 12 à 12½. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 95c.; Rock Salt ½c. la livre; Pocket Salt 1½ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $9 00 par ton.

Farine de graine de coton—ville et campagne— [illegible]

[illegible]

EMBALLAGE — Prix des marchandises—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché:

Bagging — Standard 2¼@—c. par yard, 2-pound 6c—, 1¾-pound —@—c. Western 2-pound —@—c. par yard, 2-pound —@— 7½c., 1¾-pound —@5¾c.

Twine—[illegible] la livre.

COTTON TIES—Arrow $1 40 à —— le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

POMMES—Frais—Raisins de la Californie $3 00 à 4 00 la boîte. Raisins de l'Ouest $3 00 à 4 00 le baril; par baril de 10 livres. Pommes $3 50 à 4 50 le baril; Poires de la Californie $2 50 à 3 00; Oranges de la Louisiane $4 50 à 5 00; Limons—Messine $5 00 à 5 00 par boîte; Palermo $5 50 à 5 00; Bananes $1 75 à 2 25 par régime. Ananas nominaux la douzaine.

FRUITS—Sec par livre—Pommes—4c. — à 5¼c. tranches nominales, fancy evaporated nominales. Dattes—Persan par boîtes de 60 livres 7½c., boîtes de 15 livres 10c.; Figs par boîtes de 50 livres 8c., boîtes de 15 livres 14c.; figues séchées nominales; currants, 6 à 7c; pruneaux 7c, citrons à 30c.; raisins secs de Londres—Californie $3 00 à 4 — par boîte; Malaga $3 25 la boîte, muscatels $2 25 la boîte.

NOIX—Par livre—Pecans—Louisiane 10 à 25, Texas 10 à 16c.; Pistaches—Tennessee red —à 9½c. Virginia hand-picked —à 11½; Amandes Taragone 17 à 18c.; Noix du Brésil 13c. la livre; Filberts 12 à —c.; Noix de Chili 13c.; Marrons italiens 18c.; Noix de coco $37 50 par 1000, 4½c. pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix de gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ½ à ¼c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—$2 00 à 2 50.

OIGNONS—Cleveland $3 00 à 3 25; Iowa $2 75 à 3 25 le baril; Cincinnati et Chicago $3 25 à 3 50.

PATATES DOUCES — Ordinaires $1 40 à 1 50; yams $2 00 à 2 50.

AIL—Italien 40c.; espagnol 75c.

CHOUX—Bulk 5 à 7c. pièce.

CHOUCROUTE—De l'Ouest, nouvelle, $6 00 à 6 50 le baril; demi-baril $3 25 à 3 50.

HARICOTS—Choice Northern 4½ à —; Western red kidney choice — à 5; New York red kidney — à 7½; Western white kidney 5½c.; pois verts 3 à —.

TOMATES—75 cts à 1 00 la boîte.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 75 à 5 00 la douzaine; poulets $3 50 à 3 75; canards $3 25 à 4 50; oies $4 00 à 5 00; dindes $10 00 à 15 00.

Grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 4 00; poulets $3 50 à 3 75; canards $— à 3 00; oies $4 00 à 4 25; dindes $8 00 à 9 00.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest 18 à 19c.; ceux de la Louisiane 20 à 21c.

SUIF—4¼c. la livre pour celui de la ville; do. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 cts la livre.

LAINE—Burry 10 à 15c. la livre; Louisiane clear 18 à 20c.; clear lake 23 à —c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 4¾c., kips 25 à — livres 5c.; peaux de veau 35c. pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4½ c.; dry flint 7 à —; dry salted 5½ à—c. la livre.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 4 00; castor 10 à 20c. pièce; raccoons 10 à 30c.

PEAUX—Chevreuil 25c. la livre; mouton 10 à 30c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 3½c. la livre; grise 1 à 1¼c.; noire 2⅝ à 3¼c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c. pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Ragle kinds lugs 2 à 5c.; Leaf 6 à 12c.; Cutting and Burley sorts lugs 4 à 10c.; Leaf 10 à 25c.

TABAC MANUFACTURE — Jobbing, par livre—Fine plug 90c. à $1 05; fine medium 53 à 65c.; bright quarters and common 11 inch d's et 5's, 23 à 35c.; Bright navy, 26 à 45c.; fancy natural leaf 50 à 80c.; fine-cut chewing 20 à 65c.; granulated smoking 25 à 70c.

NAVAL STORES—Les prix de gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 80; goudron de charbon $5 00 à 6 00 le baril, goudron de pin $5 00 à 6 00. Résine—A B C D E $1 25 à —; F $1 35 à —; G $1 45 à —; H $1 60 à —; I $1 65 à —; K $1 75; M $1 90; N $2 30; W G $2 15 à —; W W $3 25 à —. Essence de térébenthine 37½. Jobbing 2 à —c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 45c. le baril, $8 60 le boucaut; Anthracite $9 00 à 9 50 le ton; boucaut 35c.; steamers $3 50 la tonne; en gros 28c. la tonne.

ALABAMA—Splint pour familles 45c.; Cerona pour familles 45c.; Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

| | | |
|---|---|---|
| Alcool, le gallon | $2 30@ | 2 45 |
| Brandies, du pays, le gallon | 1 50@ | 3 50 |
| Pêche, vieux, le gallon | 2 25@ | 3 50 |
| Pomme, le gallon | 2 25@ | 3 50 |
| Cognac importé, 1882, le gallon | —@ | 5 00 |
| 1875 | —@ | 6 00 |
| 1872 | —@ | 6 25 |
| 1870 | —@ | 7 00 |
| 1863 | —@ | 7 50 |
| 1860 | —@ | 8 50 |
| 1848 | —@ | 12 50 |
| Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882 | —@ | 6 00 |
| 1870 | —@ | 7 50 |
| 1864 | —@ | 9 50 |
| 1848 | —@ | 10 75 |
| Bisquit, Dubouche & Co. Cognac, 1878 | —@ | 5 00 |
| 1870 | —@ | 6 00 |
| 1848 | —@ | 9 50 |
| Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon | 1 15@ | 1 20 |
| Ouest | 1 15@ | 1 20 |
| Bourbon | 1 40@ | 3 50 |
| Seigle | 1 50@ | 3 50 |
| Bourbon, importé | 4 00@ | 4 25 |
| Irlande, importé | 4 00@ | 4 25 |
| Duffy's malt whisky, par gallon | —@ | 3 60 |
| Duffy's malt whisky, par caisse | —@ | 9 00 |
| Genièvre—Du pays, de New York ou de Philadelphie par gallon | 1 15@ | 1 50 |
| Hollande, par gallon | 3 25@ | 3 50 |
| Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon | 3 00@ | 3 75 |
| Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse | 9 50@ | 10 50 |
| Holland, par caisse | 8 50@ | 9 50 |
| Vins Rouges—Claret ordinaire, la caisse | 2 75@ | 3 00 |
| Importé Médoc, la caisse | —@ | 5 00 |
| St-Julien, la caisse | —@ | 6 00 |
| Vertheuil Médoc, la caisse | —@ | 6 50 |
| Margaux, la caisse | —@ | 7 00 |
| Château Dillon, la caisse | —@ | 7 50 |
| Château Dauzac, la caisse | —@ | 10 00 |
| Pontet Canet, la caisse | —@ | 10 00 |
| Larose, la caisse | —@ | 14 00 |
| Léoville, la caisse | —@ | 14 00 |
| Château Haut Brion, la caisse | —@ | 24 00 |
| Château Lafitte, la caisse | —@ | 28 40 |
| California Claret, le gallon | 35@ | 75 |
| Californie Zinfandel, le gallon | 45@ | 1 00 |
| Importé, ordinaire, la barrique | 57 50@ | 60 00 |
| Clarets de famille, la barrique | 65 00@ | 80 00 |
| Richebois, la barrique | —@ | 95 00 |
| Blanquefort, la barrique | —@ | 105 00 |
| St-Clément, 1887, la barrique | —@ | 120 00 |
| Château Dillon, la barrique | —@ | 125 00 |
| Vins Blancs — Californie, le gallon | 45@ | 90 |
| Ordinaire, la caisse | 3 75@ | 3 50 |
| Importé Graves, la caisse | —@ | 6 00 |
| Importé Sauternes, la caisse | —@ | 8 00 |
| Importé Haut Sauternes, la caisse | —@ | 10 00 |
| Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse | —@ | 10 00 |
| Imp. Château d'Arche, la caisse | —@ | 11 50 |
| Imp. Chât. Suduiraut, la caisse | —@ | 15 25 |
| Imp. Château Rousset, la caisse | —@ | 16 00 |
| Importé Château Latour Blanche, la caisse | —@ | 18 00 |
| Importé Chât. Yquem, la caisse | 20 00@ | 30 00 |
| Importé de famille, la barrique | 65 00@ | 80 00 |
| Importé fin, la barrique | 100 00@ | 200 00 |
| Porto $1 de plus par caisse. | | |
| Ordinaire, la caisse | 3 25@ | 3 50 |
| Muscat, la caisse | 4 25@ | 6 50 |
| Madère, Cette, le gallon | 1 00@ | 1 50 |
| Madère, genuine fine, le gallon | 2 50@ | 5 00 |
| Madère, la caisse | 12 00@ | 35 00 |
| Sherry, Cette, le gallon | 1 00@ | 1 10 |
| Sherry, genuine Xérès, le gallon | 1 50@ | 5 00 |
| Sherry, la caisse | 20 00@ | 35 00 |
| Très vieux porto, la caisse | 6 00@ | 25 00 |
| Champagne — Rœderer carte blanche, quarts, la douzaine | —@ | 30 50 |
| G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay | —@ | 34 75 |
| Extra Dry | —@ | 28 50 |
| Delbeck & Co.'s extra dry quarts | —@ | 28 00 |
| Delbeck & Co.'s Dalmontier, qts | —@ | 28 00 |
| D. B. Pol & Co.'s quarts | —@ | 23 00 |
| Perrier Jouet — Crémant Royal, quarts | —@ | 28 50 |
| Perrier-Jouet—Special, quarts | —@ | 28 50 |
| Moet & Chandon, white seal, qts | —@ | 29 00 |
| Bouche, extra Sec, quarts | —@ | 29 50 |
| Bouche, Sec, quarts | —@ | 29 50 |
| Bouche Riche, quarts | —@ | 29 90 |
| Pints $2 de plus par caisse. | | |
| Ale et Porter— | | |
| Bond Bros, la douzaine | —@ | 1 75 |
| Burke, E. J., la douzaine | —@ | 1 75 |

QUINCAILLERIE.

| | | |
|---|---|---|
| Ames—Hunt's | $8 00 | $10 00 |
| Double bit | | $15 00 |
| Axle grease—Frazier's kegs | 4½@ | 5½ |
| [illegible] | 10 00 | @10 50 |
| [illegible]—Mechanics' 30 to 40 lb | 8 00 | @22 00 |
| Brace, steel, par livre | | @ 9 |
| Cotton | 2 40 | @ 3 00 |
| Chains—Trace | 35 | @ 75 |
| Cr. | 5 | @ 7 |
| Copper—Braziers, par livre | | @ 25 |
| Brazier's sheet, 12 livres et au-dessus | | @ 30 |
| Hoes—N. E. No 0 to 6 | 2 50 | @ 5 50 |
| A. B. No 00 to 3 | 2 30 | @ 6 00 |
| Lyndon's bright crown, 00000 to 3 | 4 00 | @ 5 00 |
| Rotary hoes—Mallon's | | @40 00 |
| Avery's | 125 00 | @ |
| Stubble diggers, new pattern | | @75 00 |
| Hollow ware—Skillets | 3½ | @ 4 |
| Anvils | | @ 11 |
| Iron—Flat, 1½, to 4 inches by ½ to 1 | | @ 2¼ |
| Round, 1 to 1½ inches | 2¼ | @ 2⅝ |
| Pointed | 4½ | @ 5¼ |
| Bands, light, 3 to 6x⅛ | 2 65 | @ 3 00 |
| Heavy, 3½ to 6x⅛ inches | 2 45 | @ 3 00 |
| Hoops, 1 to 3 inch | 3¼ | @ 4 |
| Sheet, Nos 10 to 14 G | 2 60 | @ |
| Galvanized, No 26 G | 6 00 | @ 9 50 |
| Lead—Pig, par livre | 5½ | @ |
| Sheet, par livre | | @ 7½ |
| Steel nails, 12 to 40d base | | @ 2 30 |
| Oakum—Navy | | @ 7½ |
| United States Navy | | @ 9 00 |
| Best | | @10 00 |
| Plows—Avery, cast, Nos ½ to 1 | 2 75 | @ 3 75 |
| Avery, steel | 4 50 | @20 00 |
| Avery, double shovels, wooden beams, set | | @ 3 25 |
| Avery, double shovels, iron beams, set | | @ 3 20 |
| Magnolia sweeps, all sizes, set | 2 00 | @ 2 50 |
| Double plows, Alleman's, Nos ½ to 2, each | 25 00 | @30 00 |
| Steel, 3 to 12x½ to 5 | 4½ | @ 4⅝ |
| Rope—Sisal, ½ in. and up, basis | 13 | @ |
| Manila | 15 | @ |
| Cotton, 3/16 et ¼ | 14 | @ 14½ |
| Spades—Ames' | 10 50 | @12 00 |
| Rowlands' | 6 50 | @ 7 00 |
| Shovels—Ames' | 9 50 | @11 00 |
| Rowlands' | 6 00 | @ 7 00 |
| Sweep Irons, 7 to 12x¼ to 5/16 | 3½ | @ 4 |
| Tin—Roofing, 1x20x28 inches | 13 00 | @15 00 |
| I. C., 1x20x28 in | 10 00 | @12 00 |
| 1x14x20 | 7 25 | @ 9 50 |
| I. C., 1x14x20 in | 6 00 | @ 7 00 |
| Block, par livre | 27 | @ 28 |
| Vises—Peter Wright's | | @16 00 |
| Wire, barbed fence, galvanized | 3 50 | @ 4 00 |
| Zinc, sheet, par livre | 7 | @ 7½ |
| Shot—Drop | 1 55 | @ |
| Buck | 1 80 | @ |
| Powder, 25 liv. kegs | | @ 5 50 |

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—

| | | | |
|---|---|---|---|
| Timber No 1 | $17 00 | Plank No 1 | $18 00 |
| No 2 | 13 00 | No 2 | 10 00 |
| No 3 | 11 00 | No 3 | 8 00 |
| Scantling No 1 | 13 00 | Flooring No 1 | 15 00 |
| No 2 | 8 00 | No 2 | 12 00 |
| No 3 | 7 00 | No 3 | 10 00 |
| Boards No 1 | 13 00 | Weth. b'ds No 1 | 15 00 |
| No 2 | 10 00 | No 2 | 12 00 |
| No 3 | 10 00 | Ceiling No 1 | 15 00 |
| No 4 | 7 00 | No 2 | 10 00 |
| | | No 3 | 8 00 |

Yellow pine, dressed—

| | | | |
|---|---|---|---|
| Flooring No 1 | $21 00 | Ceiling No 1 | $18 00 |
| No 2 | 18 00 | No 2 | 13 00 |
| No 3 | 15 00 | No 3 | 10 00 |
| Weth. b'ds No 1 | 14 50 | Boards No 1 | 14 00 |
| No 2 | 11 50 | No 2 | 12 00 |
| | | No 4 | 10 00 |

Cypress—

| | | | |
|---|---|---|---|
| Rough b'ds No 1 | $25 00 | Dr'ed b'ds No 1 | $30 00 |
| No 2 | 20 00 | No 2 | 25 00 |
| No 3 | 15 00 | No 3 | 23 00 |
| No 4 | 14 00 | No 4 | 19 00 |
| No 5 | 12 00 | No 5 | 17 00 |
| No 6 | 7@10 | No 6 | 13@15 |

Wharf timber—

| | | | |
|---|---|---|---|
| No 1 | 12 | No 2 | 11 |
| No 3 | 9½ | | |

| | |
|---|---|
| Mahogany timber | 60 00@65 00 |
| Cedar timber | 50 00@75 00 |
| Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché. | |
| Oak lumber | 40 00@50 00 |
| Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split | 2 50@ 3 00 |
| Laths, per 1000 | 1 50@ 1 75 |
| Alabama lime | 95@ 1 00 |
| Cement, domestic | 1 75@ 2 00 |
| Cement, imported | 2 75@ 3 00 |
| [illegible] | 5 75@ 7 00 |
| Brick, Lake and I. C. R. R. | 9 50@11 00 |
| Brick, paving | 11 00@12 00 |
| Brick, ordinary | 7 00@ 9 50 |
| Sand | 30@ 35 |
| Shells, small | —@ 40 |
| Shells, large | 1 25@ 1 50 |
| Plaster calcined | 1 80@ 2 00 |

MARCHE AUX BESTIAUX.

| | |
|---|---|
| Bœufs — Grass, par livre, gross | 2½@ 3 |
| Commun to fair | 2 @ 2½ |
| Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre | 1¾@ 2 |
| 2me qualité, par tête | $10 00 @14 00 |
| Vaches communes et vieilles | 7 00 @ 9 00 |
| Veaux—1re qualité, par tête | 5 00 @ 7 50 |
| 2me qualité | 4 00 @ 5 00 |
| Yearlings—1e qualité, par tête | 8 00 @11 00 |
| 2me qualité | 6 00 @ 8 00 |
| Porcs—Good fat Western, par livre gross | 4½@ 5 |
| Fair Ouachita | 3½@ 4 |
| Moutons—Choice, par tête | 3 00 @ 3 50 |
| Fair, par tête | 1 00 @ 2 00 |
| Vaches laitières—1re qualité, par tête | 30 00 @40 00 |
| 2me qualité, par tête | 20 00 @30 00 |

CHEVAUX ET MULETS.

| | |
|---|---|
| Chevaux communs | $ 60@125 |
| Bons chevaux de trait | 125@150 |
| Chevaux de selle et de voiture | 250@400 |
| Mulets pour habitations sucrières | 175@200 |
| Mulets, qualité moyenne | 140@150 |
| Mulets pour coton | 100@175 |
| Mulets communs | 40@ 75 |
| Bons mulets de ville | 225@265 |

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres dans le courant de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfèrera ses bureaux du No 118 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1890.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
26 sept—

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Ouverts de 10 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er octobre 1890.

Liste de publication.

| | |
|---|---|
| Astugues, Jean Bernard | Labasse (veuve) |
| Biben, Jean dit Lafond | Labasse, Marie Léonie |
| Bourra, Jean | Lagarde, François |
| Cabrol, Mathieu | Lascorre, Jacques |
| Chachignon, Paul | Lavaure, Antoine |
| Clouset, Alexandre | Lépine, Eugène Charles |
| Cagny, Pierre | Lunel, Jean Marie |
| Desplats, François | Moret, J. B. |
| de Moscorian (famille) | Ouillé, Victoire (veuve) |
| Estrade, Joseph | Peban, Pierre |
| Faure, Jean Marie | Robben, Bernard |
| Favre (madame) née Jeanne Arabie | Robbin (époux) |
| Fourcade, Jacques | Roland, Conrad |
| Jéder, Marguerite [illegible] | Tourne, Vve née Bernet |
| Jousselin, Louis | Trajan, Simon |
| | Vigneau, Justin |

Lettres.

| | |
|---|---|
| Adam, veuve, née Escang. | Cavelier, Fanny, |
| | Langlois, Alexandre. |

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à connaître à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1890.

Le Gérant du Consulat,
Signé: G. MEYRIER.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

A partir du 29 avril 1890, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare des Champs-Elysées

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Tous les jours (excepté le Dimanche et le Mercredi) à l'arrivée du train de ... 4 h. P. M.

RETOUR:

Part de Madisonville, tous les jours à 5:30 A. M.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.

Si le temps et la profondeur de l'eau le permettent.

Prix, par chaque traversée, $1.

Prix, les jours d'excursion (aller et retour) pour tous les points, $1.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue [illegible]

W. G. COYLE & CIE, Agent.
27 mars— No. 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de commodités lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 11 octobre
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 18 octobre
LA BOURGOGNE, Franguel, samedi, 25 octobre

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine ... $80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.

Deuxième classe ... $60

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

Pour fret et passage, s'adresser à J. B. DODART.
Agent principal à la Nlle-Orléans, 61 Carondelet.

M. J. A. BUISSON, coin Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de passages.

J. B. DODART.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants:

KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS

Partant vendredi, 10 octobre, à 8 A. M.

Le steamer
HUDSON,
Capt. Kemble,
arrive de son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine ... $40
Entrepont ... 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Agent—1 oct. Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Fe. Co.

| Départ de la N-Orléans | | Arrivée à la N-Orléans | |
|---|---|---|---|
| Pacific Express, daily | 4 05 pm | Atlantic Express, daily | 8:10 am |
| San Antonio Express, daily | 7:30 am | New Orleans Express, daily | 7:50 pm |

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. [illegible] Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer du [illegible] Billets à vendre et places dans des chars dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal et à l'embarcadère du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
94 MILES — 110 MILES

Queen and Crescent Route,

qui est la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 26 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

| | No 6, Fast Line. | No 2, Limited |
|---|---|---|
| Part de la N.-Orléans | 8:55 a. m. | 4:00 p.m. |
| Arrive à Meridian | 3:50 p.m. | 9:50 p.m. |
| Arrive à Akron | 6:12 p.m. | 11:10 p.m. |
| Arrive à Birmingham | 9:00 p.m. | 1:40 a.m. |
| Arrive à Attalla | 11:05 p.m. | 3:40 a.m. |
| Arrive à Chattanooga | 2:00 a.m. | 7:20 a.m. |
| Arrive à Burgin | 10:55 a.m. | 4:05 p.m. |
| Arrive à Lexington | 12:05 p.m. | 5:05 p.m. |
| Arrive à Cincinnati | 3:30 p.m. | 8:00 p.m. |

Bureau des tickets à la N. O., 34 rue Chartres.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées:

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.

M. John W. T. Leech est autorisé à collecter des souscriptions.

On peut, sans attendre le collecteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert B. [illegible], trésorier (New Orleans National Bank).

B. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.
1er mars—

LEON QUEYROUZE & CO.,
"GROCERS" EN GROS,
—Importateurs de—
VINS ET LIQUEURS
—Marchands de—
produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.

---

FEUILLETON.

No 33 Commencé le 6 septembre.

LA

# DUCHESSE CLAUDE.

— PAR —

RENÉ DE PONT-JEST.

XVII

RUPTURE.

[Suite.]

Après être restée un moment stupéfaite à cette nouvelle attitude de sa fille, si indulgente jusque-là pour son mari, Mme Frémerol lui répondit:

—Oui, tu as raison. Néanmoins j'ai grand'peur que ce sacrifice ne te donne qu'une tranquillité momentanée. Le duc est sur une pente où glissent jusqu'au gouffre les plus grandes situations financières. Dans un an ou deux, lorsqu'il sera de nouveau gêné, il s'adressera de nouveau à toi.

—Ce sera inutilement.

—Il te dira que je suis riche et.....

—Il me l'a déjà dit.

—Le misérable! Eh bien! sois sans crainte, mes millions, sur lesquels il compte, ne tomberont jamais entre ses mains; Je saurai bien prendre mes mesures pour qu'ils arrivent tout entiers à ta chère petite fille, lorsque je ne serai plus!

—Mère chérie! Mais tu es aussi jeune que moi. Et vois-tu, le mieux encore pour nous deux, ce serait que je me séparasse complètement de M. de Blangy-Portal.

—Tu tenterais en vain d'y parvenir. Son inconduite n'est pas de celles que je considère comme un motif suffisant pour obtenir un jugement contre un mari.

—Comment, son abandon, ses relations, connues de tout le monde, avec une fille; le gaspillage de ma fortune?

—Tout cela n'est rien selon la loi.... que les hommes ont faite!

—Ainsi, pendant que le duc aura des maîtresses, je serai condamnée, moi, à une existence d'isolement, au veuvage. Et si mon cœur venait à battre, si j'étais aimée et si j'aimais!

—Alors il aurait sur toi, en quelque sorte, le droit de vie et de mort, et s'il n'usait pas de ce droit, il ferait prononcer votre séparation à son profit et garderait sa fille.

—Mais tout cela est horrible!

—Ma chère Claude!

Mme Frémerol l'avait prise entre ses bras et s'efforçait de la rassurer par de douces paroles.

Si inconscientes qu'elles fussent encore, les aspirations de cette belle créature de vingt ans à l'amour l'épouvantaient, car, ne pouvant plus douter du cynisme de son gendre, elle se demandait s'il ne serait pas assez infâme un jour pour spéculer sur les sentiments les plus intimes de celle qui portait son nom.

Et lorsqu'elle pensait que, peut-être, ce jour-là, elle ne serait plus auprès de sa fille pour la défendre, son cœur se serrait dans d'horribles angoisses.

La duchesse finit cependant par se calmer, et quelques heures plus tard, lorsqu'elle entra à la villa des Roses, si le duc avait été là, il n'aurait pu lire sur la physionomie de celle qu'il délaissait le mépris que lui inspirait sa conduite.

Mais M. de Blangy-Portal s'inquiétait bien de ce qui se passait à Houlgate. Ce même soir, il était plus que jamais à Léa Morton, dont c'était la fête et autour de laquelle s'empressaient tous ses amis, dans son palais de la plage à Trouville.

Robert faisait les honneurs de la maison avec autant de sans-gêne que s'il ne fût pas marié.

Sa maîtresse avait d'ailleurs pris sur lui un tel pouvoir qu'il lui donnait le bras en public, se montrait avec elle au théâtre et aux courses, et que c'était pour satisfaire à une de ses nouvelles fantaisies ruineuses qu'il avait fait, grâce à la signature de la duchesse, un nouvel appel de fonds à Me Andral.

Il attendait impatiemment cet argent et le lendemain, lorsque le facteur lui apporta une lettre chargée, il ne douta pas qu'elle ne renfermât la somme qu'il avait demandée.

Le pli contenait en effet deux chèques de cent mille francs sur la succursale de la Banque de France à Lisieux, et il ne vit d'abord que cela; puis comme il fallait bien qu'il accusât réception au notaire, il dut lire sa missive, et alors, à la troisième ligne, il pâlit de colère.

Le brave officier ministériel usait cependant de toutes les fleurs de rhétorique pour rendre la pilule moins amère à son noble client; toutefois ce qu'il lui apprenait n'en était pas moins positif.

"Monsieur le duc, écrivait Me Andral, j'ai l'honneur de vous adresser la somme que vous désiriez, mais je dois vous informer qu'il me sera impossible, dans l'avenir, de satisfaire à aucune demande d'argent de votre part, car Mme la duchesse m'ayant réclamé le pouvoir que vous teniez d'elle, j'ai dû le lui remettre, certain que je suis que le retrait de cette procuration était convenu entre Mme de Blangy-Portal et vous.

"Sa rédaction était d'ailleurs irrégulière et de nature, dans des circonstances qui certes ne sont pas près de se présenter, à engager lourdement ma responsabilité.

"Daignez agréer, monsieur le duc, l'expression de mes respectueux hommages et de mon entier dévouement."

—Que le diable emporte ce tabellion stupide! gronda Robert. Quelle idée Claude a-t-elle donc eue là! Saurait-elle donc quelque chose? Il doit y avoir de la Frémerol là-dessous. Il faut que je m'informe aujourd'hui même. En attendant, allons d'abord toucher ces deux cent mille francs-là.

Un quart d'heure après, M. de Blangy-Portal était chez Léa, à laquelle il apprenait qu'il était obligé de se rendre à Lisieux et qu'il irait ensuite à Houlgate.

—A Houlgate! fit la Morton; est-ce que ta femme te réclame?

—Non, mais voilà deux jours que je n'ai pas mis le pied à la villa et....

—Et tu as peur d'être grondé!

—Tu es ridicule.

—Je ne suis pas ridicule, je suis jalouse. On dit la duchesse fort jolie et je n'ai pas la moindre confiance en toi. Pourquoi lui as-tu loué une villa à Houlgate, lorsque tu savais que je devais passer la saison à Trouville?

—Mais, ma chérie, tout simplement pour qu'il me soit plus facile d'être souvent avec toi. Je ne puis cependant abandonner complètement ma maison.

—Pourquoi pas? Je suppose que tu es le maître?

—Certainement, certainement, mais il y a des convenances et des obligations auxquelles on est bien forcé de faire des sacrifices.

—Et c'est moi que tu sacrifies! Ah! vous êtes tous les mêmes; lorsque vous nous donnez de l'argent, vous vous imaginez que nous n'avons droit à rien de plus!

Léa lançait tout cela avec des éclairs dans les yeux et des sanglots dans la voix.

Robert était tout à la fois stupéfait et charmé, car jamais sa maîtresse ne lui avait parlé de la sorte, et si cette excursion qu'elle faisait dans sa vie privée l'embarrassait un peu, sa vanité était flattée de la jalousie dont il se croyait l'objet.

Aussi, sans se douter un seul instant, —sa fatuité ne le lui permettant pas,— que cette fille jouait la comédie, la prit-il tendrement entre ses bras, malgré sa résistance, pour lui dire, entre mille caresses:

—Décidément, tu perds la tête! Tu sais bien que je n'aime que toi! Est-ce que je ne m'efforce pas de te le prouver chaque jour? Voyons, que faut-il que je fasse encore pour que tu cesses d'en douter?

—Rien, rien, fit l'astucieuse fille, en cherchant à se dégager; ou plutôt si; j'ai une envie folle, mais tu refuseras de la satisfaire!

—Je te jure!

—Vrai! bien vrai?

Elle avait jeté ses bras à son cou.

—Quoi que ce soit, je le ferai.

—Eh bien! je voudrais voir ta femme!

Le duc ne put retenir un mouvement de stupeur et peut-être même de révolte, par un restant de dignité.

—Là, tu vois, reprit vivement la Morton, à qui rien n'échappait, j'étais bien sûre....

—Tu te trompes. Mais tu as là une drôle d'idée. Tu seras bien avancée quand....

—Oui, je serai fixée. Tout le monde me répète que Mme de Blangy-Portal est ravissante; ça doit être vrai! Or nous autres, quand nous aimons, nous savons bien juger d'un seul coup d'œil si la beauté d'une rivale est vraiment dangereuse pour nous. La duchesse peut être la plus belle des grandes dames et cependant n'être pas à craindre pour moi, qui te connais bien! C'est là ce dont je veux m'assurer!

Léa s'était exprimée avec un tel accent de tendresse que le duc ne savait que dire. Il finit cependant par répondre:

—C'est que, vraiment, je ne vois pas!

—Rien n'est plus simple! Il y a demain une grande représentation au théâtre du Casino; loue une loge et emmène Mme de Blangy-Portal. Comme cela je la verrai à mon aise. Qu'est-ce qu'il y a de plus naturel qu'un mari qui accompagne sa femme au théâtre?

—Sans doute.... Cependant....

—Ah! tu ne veux pas!

—Au contraire, je ne demande pas mieux; mais ce dont j'ai peur, c'est que ma proposition ne semble bien extraordinaire à la duchesse. Il y a plus d'un an que je ne suis sorti avec elle et....

—Cela ne lui fera que plus de plaisir. Toutes les femmes sont les mêmes; rien ne leur est plus agréable qu'une galanterie inaccoutumée. Est-ce convenu?

—Oui, sauf des obstacles que je puis rencontrer à Houlgate.

Ce que Robert n'osait dire, car il ne pouvait entrer dans cet ordre de confidence, c'est que Claude ne devait guère être disposée à faire bon accueil à ses prévenances, maintenant qu'elle savait l'usage indiscret qu'il avait fait de son blanc-seing.

De plus, en lui proposant de passer une soirée avec lui, il se condamnait à ajourner l'explication qu'il était impatient de lui demander à propos de sa lettre à Me Andral, et cela le contrariait fort, car il lui tardait de savoir à quel mobile elle avait obéi en réglant sa procuration.

Mais le duc était avec la Morton dans cette situation qui est trop souvent celle des hommes auprès des filles. D'abord, il éprouvait pour elle une véritable passion; ensuite elle lui coûtait fort cher, il craignait qu'elle ne le quittât, que sa réputation de grand seigneur conquérant et millionnaire n'en souffrît et, enfin comme un joueur, il courait après son argent, disposé à tous les sacrifices, à toutes les lâchetés plutôt que de risquer une rupture.

Il promit donc à Léa, dans un dernier baiser, tout ce qu'elle voulut, et il partit pour Lisieux; puis, quelques heures plus tard, possesseur de ces deux cent mille francs, il arriva à Houlgate, prêt à jouer l'ignoble rôle que lui avait imposé sa maîtresse.

Nous avons dit quelle résolution, d'accord avec sa mère, la duchesse avait prise. Elle était décidée à n'adresser aucun reproche à son mari et à ne lui résister, jusqu'au moment où il la contraindrait par un éclat, que par la force d'inertie qui, chez la femme, est souvent une puissance invincible.

Aussi Robert, lorsqu'il se présenta devant elle, la trouva-t-il si calme, qu'il ne put se douter un instant de toutes les révoltes qui soulevaient son cœur ulcéré, et, Claude, de son côté, en le voyant lui tendre amicalement la main, supposa qu'il n'avait pas encore reçu de nouvelles de son notaire.

Sa surprise n'en fut pas moins grande quand, après avoir demandé des nouvelles de sa fille, le duc lui demanda d'un ton gracieux:

—Avez-vous déjà entendu la Patti?

—Jamais, répondit elle, fort étonnée de cette question.

—Alors, je m'applaudis doublement de l'idée que j'ai eue de louer une loge pour la représentation qu'elle donne demain à Trouville. J'aurai le plaisir de vous conduire au théâtre.

—Moi, au théâtre avec vous, à Trouville!

Claude avait lancé cela tout d'une traite, emportée par la stupéfaction.

—Pourquoi pas? fit M. de Blangy-Portal, ne sachant trop comment il devait interpréter l'exclamation de sa femme.

Mais celle-ci avait eu le temps de se remettre.

—Mais tout simplement, répondit-elle avec douceur, parce que [illegible] au moment où je suis venue m'installer à Houlgate, vous m'avez recommandé de ne pas aller à Trouville. Nous pouvions y rencontrer des gens que vous seriez forcé de me présenter et que vous désirez ne pas recevoir rue de Lille.

C'était à Robert à être fort embarrassé à son tour. Cependant il reprit aussitôt:

—C'est vrai, mais la plupart des amis auxquels je songeais alors ont quitté la plage et il s'agit, de plus, d'une véritable solennité artistique dont je ne veux pas vous priver.

—C'est fort aimable à vous!

—Vous viendrez?

—Permettez-moi d'y réfléchir un peu; je n'ai apporté ici aucune toilette convenable.

—Envoyez immédiatement votre femme de chambre à Paris avec vos instructions; elle sera de retour demain à midi. Je vous en prie!

Tout en répondant à son mari, la duchesse cherchait à s'expliquer son insistance. Quel motif pouvait lui faire désirer aussi vivement qu'elle l'accompagnât à Trouville, qu'on la vît avec lui au théâtre, où, ce soir-là, se trouveraient cent personnes de son monde.

En se montrant avec sa femme voulait-il protester contre la notoriété que devaient avoir ses relations avec Léa Morton, affirmer que tout viveur qu'il fût, il n'avait pas déserté sa maison, mais était resté époux prévenant et vrai gentilhomme?

Au contraire, n'était-ce pas de sa part une simple galanterie, un précédent [illegible] un nouvel appel de fonds, quelque nouvelle comédie honteuse?

Puis une pensée soudaine se glissa dans l'esprit de Claude, et elle en éprouva un mouvement [illegible] non pas à oublier, mais à paraître pardonner.

Pour quelque cause que ce fût, par devoir ou par lassitude, Robert n'avait-il [illegible]

—C'est vrai, je puis envoyer Suzanne à Paris.

—Alors c'est convenu, vous acceptez?

—Puisque cela vous fera plaisir, oui!

Le duc saisit la main de sa femme qu'il effleura de ses lèvres et ce jour là, il dîna à Houlgate, en famille, plus gai, plus causeur qu'il ne s'était montré depuis longtemps.

Cela ne l'empêcha pas toutefois de repartir le soir pour Trouville, sous le prétexte qu'il devait choisir lui-même sa loge au théâtre. Il avait hâte surtout d'annoncer à Léa le succès de sa démarche, convaincu qu'elle verrait dans l'empressement qu'il avait mis à la satisfaire une nouvelle preuve d'amour dont elle lui témoignerait toute sa reconnaissance.

En effet, lorsqu'il apprit à la Morton ce qui s'était passé à Houlgate, elle l'embrassa dix fois, en lui jurant qu'elle l'adorait.

—Pas de bêtises au moins, dit Robert ravi, garde-toi de quelque manifestation compromettante. La duchesse ne te connaît pas, ta présence au théâtre n'éveillera par conséquent en elle aucun soupçon, mais tu es trop jolie pour passer inaperçue, elle te remarquera certainement. N'affecte donc pas de la regarder plus qu'il n'est convenable.

—Me prends-tu donc pour une sotte?

—Non, mais pour une femme jalouse, ce qui me flatte. Je compte sur toi!

—On saura être digne de vous.

A la même heure, seule dans son appartement et réfléchissant de nouveau à ce qui s'était passé entre elle et son mari, Claude s'applaudissait de sa détermination, sans s'avouer qu'elle lui avait été dictée en partie par l'orgueil bien légitime auquel n'échappent pas les femmes les plus honnêtes, celui d'affirmer leurs droits.

Se montrer au bras de M. Blangy-Portal en public, à une représentation donnée par la Patti, dans une ville remplie de mondains, ne serait-ce pas prouver que si le duc était époux infidèle, il n'en était pas moins fier de celle qui portait son nom?

Et même, pensait-elle, peut-être [illegible], ainsi que le disait Guerrard, la liaison de Robert avec la Morton n'avait jamais été sérieuse, et il se pouvait que ce fût dans le but de l'affirmer qu'il désirait si vivement qu'on le vit avec sa femme.

A force de se dire toutes ces choses, Claude finit par se persuader qu'elles étaient vraies, et bien que cela ne lui fît rien pardonner à son mari, elle ne songea plus, par amour-propre, qu'à éclipser, par son élégance et sa beauté celle qui, un instant, croyait-elle, avait été sa rivale.

Afin d'éviter à sa femme l'ennui de faire dans un wagon, en toilette de soirée, la route d'Houlgate à Trouville, le duc lui avait proposé de venir s'habiller à l'hôtel de Paris, où il avait là un pied-à-terre. Elle avait accepté et quand, après le dîner, Robert vint la rejoindre pour la conduire au théâtre, il ne put s'empêcher de reconnaître qu'elle était non seulement fort belle, mais, de plus, mise avec un goût exquis.

Sa robe de faille blanche à longue traîne et garnie de merveilleuses dentelles de Cluny, moulait sa taille et son buste élégant. Elle ne portait aucun bijou dans ses cheveux ni à ses oreilles, mais elle avait au cou le superbe collier de diamants qu'elle tenait de sa mère et qui valait, disait-on, plus d'un demi-million.

Après avoir exprimé galamment son impression à la duchesse, M. de Blangy-Portal donna l'ordre de faire avancer sa voiture; ils y prirent place tous deux et partirent. Claude de plus en plus persuadée que son mari tenait à protester, en se montrant avec elle, contre les suppositions auxquelles pouvait donner lieu son existence en dehors de chez lui, et Robert un peu inquiet de l'effet qu'allait produire son arrivée au théâtre, en compagnie de celle que ses amis les plus intimes avaient aperçue à peine deux ou trois fois.

(*A continuer.*)

---

Entre épouses mécontentes de leur sort.

—Mon mari est un être insupportable.

—Et le mien donc!

—Henri me met continuellement des bâtons dans les roues.

—Arthur fait mieux; il me les met sur l'échine.